

**Compte rendu du Conseil de l'UFR SITEC
du mardi 5 mars 2024 à 9h
Pôle Sciences pour l'Ingénieur (Ville-d'Avray) – Salle A2 102**

Membres présents :

Membres de droit : Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

Membres élus : Denise Hirsch, Amanda Martinez-Gil (jusqu'à 11h), Céline Million, Olivier Polit (jusqu'à 10h), Pascal Pradeau, Badr Eddine Ratni, Roxane Vasconcelos Rodrigues.

Invitées exceptionnelles : Mado Muller et Lilia Boukhelifa (pour le réseau FUPN-Alumni, jusqu'à 10h).

Invités : Hélène Aldeano, Sophie Allard, Virginie Durand, Nathalie Jonglez de Ligne, Johann Petit.

Procurations : Laurent Gallimard et Géraldine Saint Surin donnent procuration à Céline Million. Gérard-Pascal Piau et Philippe Forster donnent procuration à Badr Eddine Ratni. Olivier Polit donne procuration à Roxane Vasconcelos Rodrigues (à partir de 10h). Maxence Jossou et Khanh Hung Tran donnent procuration à Pascal Pradeau. Bruno Serio donne procuration à Amanda Martinez-Gil (jusqu'à 11h). A partir de 11h : Amanda Martinez-Gil donne procuration à Roxane Vasconcelos Rodrigues et la procuration de Bruno Serio devient caduque.

1- Présentation du Réseau FUPN – Alumni

Olivier Polit, Président de la Fondation Université Paris Nanterre depuis juin 2023, explique que l'équipe est composée de trois personnes : Lilia Boukhelifa, en poste depuis trois mois et qui remplace Mado Muller sur la partie communication du réseau Alumni, Yannick Gnanou Maury, Responsable administratif et financier (qui n'a pas pu participer à cette séance) et lui-même. Mado Muller, qui a quitté son poste le 29 février 2024, a accepté d'assister à ce conseil pour présenter ce projet avec Lilia Boukhelifa.

Après réflexion sur le choix d'une fondation universitaire ou partenariale, il a été décidé en 2015 la création d'une fondation partenariale, dont le seul membre fondateur est l'Université Paris Nanterre. Son objectif est de développer toutes les activités de l'université autour de la formation, de la recherche, de la diffusion des savoirs et de la communication. Voici les trois axes d'activités principaux de la fondation :

1- Soutenir l'université en organisant des conférences Alumni, être solidaire auprès des étudiants en difficulté, avoir des étudiants engagés (parmi les EC, il peut y avoir un élément constitutif « Engagement ») qui viennent travailler à la fondation.

2- Chaires de recherche interdisciplinaires, telles que « Art, Cultures, Patrimoines », « Data Science for Social Sciences », « Sciences avec la société » et des chaires UNESCO (autour du sport et du développement, autour du dopage et autour de la consommation durable).

3- Depuis janvier 2024, à la demande de l'université, la fondation a développé et anime le réseau FUPN-Alumni. Un ancien stagiaire de la FIPMéca avait d'ailleurs suggéré au Président de la fondation d'envisager un réseau spécifique à cette formation, ce qui sera traité. Mado Muller explique que le réseau a pour objectif de réunir toutes les personnes passées par Nanterre (étudiants, personnels actuels et anciens). Il s'agit d'un réseau social qui permet d'échanger des opportunités, publier des événements, partager des témoignages et créer des groupes thématiques. Elle détaille chacun de ces points ainsi que les modalités pour créer son profil. Les membres du conseil pourront retrouver toutes ces informations dans le Powerpoint ici présenté, envoyé lors de la convocation le 27 février 2024.

2- Informations de la direction

➤ Le calendrier universitaire 2024-2025 de l'Université Paris Nanterre est en cours d'élaboration. La semaine de pré-rentrée est programmée le 9 septembre 2024. L'UFR SITEC ayant un calendrier dérogatoire, la direction a demandé si elle avait la possibilité de commencer l'année universitaire le 2 septembre 2024, ce qui sera sans doute accepté. En effet, en 2023-2024, les étudiants de L3 SPI et CMI-ATE 3 ont un emploi du temps trop chargé au semestre 6, ce qui est dû au calendrier de l'apprentissage. La direction tient absolument à rétablir cela avec un rééquilibrage entre les deux semestres et commence à travailler sur ce calendrier dérogatoire 2024-2025.

➤ A la rentrée de septembre 2024, suite à une décision ministérielle, il sera obligatoire d'intégrer le nouveau module transversal « Transition écologique » d'un volume horaire de 24h pour 3 ECTS en Licence 1^{ère} année. Cet enseignement se fera très probablement intégralement en ligne. Il remplacera « Connaissance de soi et des métiers » au semestre 2 de licence, malgré l'importance de ce cours pour les étudiants de SITEC. Toutefois, une partie de « Connaissance de soi et des métiers » sera intégrée dans l'EC « Outils de professionnalisation » du semestre 5 ou passera, éventuellement, en Bonus au diplôme.

➤ Les prochaines élections aux conseils centraux pour la présidence de l'Université Paris Nanterre se tiendront les 26 et 27 mars pour les usagers, puis les 3 et 4 avril pour les personnels. Béatrice Bellini et Caroline Rolland-Diamond sont les deux candidates à la présidence. La première est présente ce jour à 12h15 sur le site de Ville-d'Avray afin de rencontrer l'ensemble du personnel, pour une présentation de son programme et de son équipe présidentielle pressentie. La seconde interviendra le mardi 12 mars 2024 à 12h15, également sur le site de Ville-d'Avray.

➤ Concernant l'autoévaluation HCERES et le bilan du LMD4, le dossier est à remettre pour le 22 mars 2024 au lieu du 8 mars comme initialement prévu. Il sera relu par la Vice-Présidence CFVU qui fera un retour aux composantes, en avril 2024. La délibération de la CFVU est prévue pour le 27 mai 2024. La direction de l'UFR SITEC, les responsables de mention et l'équipe administrative ont commencé à regrouper les informations pour répondre aux demandes de Nanterre (chiffres, analyses, etc.).

➤ La future offre de formation du nouveau LMD5 sera mise en œuvre à la rentrée de septembre 2026. Le dossier devra être rendu pour mars-avril 2025. L'UFR SITEC n'a pas de changement majeur à opérer dans ses maquettes, elle ne sera donc pas concernée par ce retour de dossier.

➤ Le Directeur adjoint et référent Relations Internationales de l'UFR SITEC propose de faire des cours en anglais dans le but d'accueillir des étudiants étrangers au sein des formations de l'UFR. Il est conscient que ces étudiants en mobilité doivent s'imprégner de la culture et de langue françaises, mais on doit aussi pouvoir les accueillir avec des enseignements dans une langue internationale, tout comme nos étudiants en ont droit quand ils sont en mobilité à l'étranger. La Direction va lancer un sondage pour savoir, dans les parcours, si des enseignants seraient susceptibles de pratiquer leur cours en anglais. Le Directeur adjoint suggère éventuellement des cours en master, à 80% en français et 20% en anglais, accompagnés de transparents en anglais.

Une étudiante élue pense qu'il faudrait préparer les étudiants, dès la première année de licence, à un anglais technique. Expliquant que l'enseignante d'anglais de l'UFR demande aux étudiants de rendre des exposés sur des sujets d'actualité, il serait souhaitable de les orienter vers des sujets techniques et en rapport avec les sciences pour l'ingénieur étudiées. La direction en discutera avec l'enseignante. Concernant les cours techniques, le responsable de la mention licence pense qu'il serait bénéfique, pour les étudiants, d'en commencer quelques-uns en anglais dès le semestre 3. Une élue du Conseil fait remarquer que l'anglais technique sera moins compliqué à enseigner par l'enseignant d'une matière technique que par l'enseignant d'anglais.

3- Compte-rendu de la séance du 16 janvier 2024 : vote

Le compte rendu est présenté aux conseil, sans demande de modifications.

Vote : 14 pour.

4- Livrets pédagogiques 2024-2025 : vote

L'option qui permet d'éditer les livrets pédagogiques dans Ametys n'est pas encore ouverte pour la base de données 2024-2025. Le vote est donc reporté à une séance ultérieure.

5- Point d'information financier

Le Directeur de l'UFR précise qu'il ne s'agit pas du bilan financier 2023, mais d'une présentation de l'état de nos finances actuelles. Le bilan sera inscrit à l'ordre du jour du conseil d'UFR du 14 mai prochain. Au 1^{er} mars 2024, le taux d'exécution global était de 8%, avec un fonctionnement de 18%, un investissement de 1% et une masse salariale de 0% pour l'instant puisque les salaires n'ont pas encore été prélevés des lignes budgétaires (ce qui explique le taux d'exécution global très faible). On ne connaît pas encore la date du BR, mais la taxe d'apprentissage d'un montant de 6 428 € moins les 15% de frais de gestion sera versée avant celui-ci.

Concernant le montant du CFA Supalia de 700 108 € en ressources propres inscrit au BI 2024, il faudra désormais rajouter la somme des contrats qui étaient en cours de signature (19 108 € moins les frais de gestion), ce qui amène à un montant de 719 216 €.

Le Directeur de l'UFR compte demander à la présidence les 20 000 € mis de côté lors de l'arbitrage. Pour récupérer cette somme, il faut justifier le besoin de fonds, c'est pour cela qu'il encourage les responsables de filière à passer les commandes dès maintenant, sans attendre le mois d'octobre. Les frais de gestion ne s'appliquant pas sur les 20 000 €, le total des recettes à demander s'élève donc à 41 706 €.

Un membre élu fait remonter une demande du responsable du CMI-ATE, absent lors de cette séance, à savoir s'il pourrait bénéficier du montant supplémentaire des derniers contrats d'apprentissage signés pour l'achat de son profilomètre. La direction répond, que lors du précédent conseil, il avait été décidé de remettre cette somme aux Métiers du Livre, qui souffrait d'un manque de 30 000 € en fonctionnement. En revanche, il avait été dit que le responsable du CMI-ATE devait se rapprocher des autres responsables afin qu'ils l'aident financièrement. Le responsable du Master ENMA suggère qu'il serait peut-être envisageable de flécher les 20 000 €, ou la moitié, de l'arbitrage vers l'achat du profilomètre. Le directeur de l'UFR répond qu'actuellement cette somme est hypothétique, il ne peut pas se prononcer sur le sujet. Quoiqu'il en soit, il recommande à chacun de passer les commandes.

6- Désignation d'une quatrième personnalité extérieure au Conseil d'UFR : vote

Aucun nom n'a été proposé pour ce conseil, le vote est donc reporté à une séance ultérieure. L'UFR recherche toujours une représentante évoluant dans les métiers du livre.

7- Liste des vacataires à habilitier : vote

L'habilitation d'un seul nouveau vacataire du pôle Métiers du Livre est soumise au vote du Conseil d'UFR.

Vote : 13 pour.

8- Convention ESILV : vote

L'ESILV a contacté la direction de l'UFR SITEC afin de revoir plusieurs points de sa convention de partenariat avec la composante. Ces points ont été discutés en réunion pédagogique du pôle Sciences pour l'Ingénieur du 27 février dernier. Voici les décisions prises et soumises au vote :

1- L'UFR SITEC supprime le passage des élèves de l'ESILV en conditionnel en licence SPI (selon l'article 3-1) car il ne répond pas à la logique de validation des années à l'ESILV. Soit un étudiant est admis, soit il redouble, ce sera la même chose pour la licence.

2- L'UFR SITEC conserve la commission mixte entre son équipe enseignante de licence SPI et l'ESILV, qui doit se tenir une fois par an pour évaluer les dossiers de demande de transfert de crédits des élèves souhaitant passer en année supérieure de licence (selon l'article 4-2). L'UFR proposera à l'ESILV des modalités qui impacteront au minimum les équipes pédagogiques et administratives

3- L'UFR SITEC approuve la demande de l'ESILV d'inscrire les élèves de son nouveau campus de Nantes en cumulatif en licence SPI.

4- L'UFR SITEC n'approuve pas la possibilité laissée par la convention d'une équivalence en licence 3, que l'ESILV souhaitait mettre en place concrètement. Les correspondances entre les enseignements de la licence et de l'ESILV sont en effet jugées insuffisantes.

Vote : 13 pour.

9- Rappel des calendriers de campagne de recrutement 2024 :

Le Directeur rappelle les calendriers de campagne de recrutement sur les différentes plateformes en ligne.

Parcoursup : L1 SPI et CMI-ATE 1

Dépôt des candidatures : du 17 janvier au 14 mars 2024.

Finalisation des dossiers par les étudiants : le 3 avril 2024.

Réponse des établissements entre le 30 mai et le 12 juillet 2024 (résultat du bac le 8 juillet).

Phase complémentaire : du 11 juin au 12 septembre 2024.

Mon Master : M1 GI et MDL : plateforme unique pour FI, FA et, depuis cette année, FC

Dépôt des candidatures : du 26 février au 24 mars 2024.

Etude des candidatures : du 2 avril au 28 mai 2024.

Réponse des établissements entre le 4 juin et le 24 juin 2024.

Phase complémentaire : du 25 juin au 31 juillet 2024.

eCandidat : L3 SPI, M2 GI et MDL

Dépôt des candidatures M2 SPI : du 6 février au 6 juin 2024 (finalisation dossier au 16 juin).

Dépôt des candidatures M2 MDL : du 1er mars au 27 avril 2024 (finalisation dossier au 30 avril).

Dépôt des candidatures L3 SPI : du 12 mars au 6 mai 2024 (finalisation dossier au 13 mai).

Etudes en France : M1 EESC, M1 et M2 ENMA

Dépôt des candidatures : dès le 1^{er} octobre 2023.

Date limite des entretiens à l'ECF et avis SCAC : 1^{er} avril 2024.

Date limite de décisions Com Pédagogiques : 15 mai 2024.

Date limite décision des étudiants : 31 mai 2024.

10- Questions diverses

Aucune question en particulier.

Fin de la séance à 11h30.